

# **Assemblée Générale Ordinaire 2011**

**23 février 2011**

**Salle des activités ANSTAING**

-----

- Accueil et émargement
- Mot du Président
- Adoption du Procès Verbal de l'AG du 3 avril 2010

## *Ordre du jour*

- Bilan moral du président.
- Point sur l'avancement des travaux (délais, mesures de bruit,...)
- Point sur l'évolution du contexte (limitation de vitesse, contournement sud-est de Lille,...)
- Bilan financier.
- Renouvellement du CA (Appel à candidatures).
- Propositions d'actions.
- Budget prévisionnel.

## *Rappel des objectifs de l'association*

- Obtenir le respect des engagements des Pouvoirs Publics (Etat et LMCU)  
ET
- Obtenir au minimum une limitation de vitesse PL 80 km/h et VL 110 km/h .

## *Actions 2010*

- Réunion LMCU le 6/04/2010
- 2 Réunions en Préfecture obtenues avec l'appui de notre Député le 12/04/2010 et le 28/04/2010
- Consultation Avocat le 16/06/2010
- Réunion Publique du 23/06/2010 pour information des adhérents à l'initiative de M. le Maire de Chéreng et de l'association.
- Demande de limitation de vitesse dans le cadre de l'enquête d'utilité publique PDU 2010 (Soutenue par les 6 maires concernés : Lettre officielle au Préfet de Région)
- Suivi du dossier (analyse technique et délais)
- Relances et informations régulières auprès de la Préfecture, de la DREAL et des élus
- Mise à jour régulière du site Internet

## Compte d'exploitation 2010

Recettes		Dépenses	
Subventions Communes	408,00 €	Frais de fonctionnement	308,88 €
Cotisations adhérents	1008,00 €	Internet	92,48 €
Intérêts Livret Bleu	145,55 €	Assurance	137,60 €
Déficit Exploitation	651,81 €	Consultation avocat	1674,40 €
<b>Total</b>	<b>2213,36 €</b>	<b>Total</b>	<b>2213,36 €</b>

## *Situation de trésorerie*

Soldes	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
Livret Bleu	9710,83 €	10 165,28 €
Compte courant	97,21 €	300,67 €
Espèces	8,38 €	2,28 €
Total	9816,42 €	10 468,23 €

## Budget prévisionnel 2011

Recettes		Dépenses	
Cotisations	1 000,00 €	Fonctionnement	350,00 €
Intérêts Livret Bleu	140,00 €	Internet	100,00 €
		Assurances	140,00 €
		Provisions pour actions	550,00 €
<b>Total</b>	<b>1 140,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>1 140,00 €</b>

Budget total disponible pour actions 10 000 € environ  
(Solde de trésorerie 2010 + provisions 2011)



## *Rappel du contexte*

- **Décision** prise par le Préfet de Région engageant l'État obtenue de haute lutte par l'association engagée depuis 12 ans
- **Accompagnement de l'arrêté** de décembre 2006 concernant le transfert sur l'A27 du trafic PL de la VRU
- **Budgets retenus** sur lignes de crédit CPER identifiées avec accord du CR
- LMCU apporte 25% (**crédits votés en octobre 2009 seulement**) **pour améliorer la solution de base de l'État** (meilleure efficacité et intégration paysagère)



## *Constat actuel*

- Non respect flagrant des engagements de concertation et de transparence (État et depuis peu LMCU)
- Doutes sérieux sur l'efficacité et la qualité des solution
  - Manque d'argumentation sur les choix retenus
  - Erreurs passées sur l'étude et critiques des riverains de l'A22 sur les réalisations
  - De nombreux récepteurs calculés sont au dessus des seuils garantis.
- Doute sur la vérification du respect des résultats garantis en l'absence de procédure de réception contractuelle sur site
- Réticence évidente de la DREAL à la demande de limitation de vitesse sur l'A27, surtout pour les PL, alors que cela est déjà pratiqué ailleurs
- Très peu de retours d'information des maires sauf Chéreng
- Evolution inquiétante des contacts avec LMCU

## *Trafic et bruit*

- Aucune information sur l'évolution du trafic depuis 2008
- Des projets de contournement sud-est de Lille et d'échangeur au niveau de Baisieux resurgissent qui risquent d'aggraver la situation
- Aucune information depuis plus d'un an sur les mesures acoustiques effectuées par LMCU

## *Déroulement du chantier*

- Le chantier suit son cours sans problème particulier apparemment, mais, malgré nos demandes récurrentes
- Aucune information consistante de la DREAL, ni de la DIR, ni de l'entreprise
- La liste des habitations contactées pour un traitement de façade n'a toujours pas été transmise à l'association

## *Situation actuelle*

A ce jour

- Les buttes à Lesquin sont réalisées hors compétence de l'Etat, par contre à Camphin les buttes prévues dans le cadre du Grand Stade sous responsabilité de la commune ne semblent pas être commencées ?
- Les murs sur le secteur Anstaing-Chéreng sont finis; leur efficacité semble limitée comme nous l'avons systématiquement dénoncé, leur conformité aux niveaux garantis devra être vérifiée par des mesures sérieuses, comme nous ne cessons de le demander
- Les murs côté Gruson sont en cours
- Les murs côté Baisieux et Camphin vont bientôt être commencés

## *Défection de Camphin en Pévèle*

- Suite aux décisions de la municipalité de Camphin en Pévèle, l'Etat se désengage sur les garanties de résultat :
  - La commune fait son affaire sous sa propre responsabilité de l'efficacité des buttes prévues hors emprise de l'autoroute sur son secteur
  - Néanmoins, des buttes étant impossibles (zones inondables,...) l'Etat impose des murs côté Baisieux et sur quelques centaines de mètres côté Camphin en direction de Lille pour compléter le dispositif afin de réaliser une protection conforme au projet initial obtenu par l'association.

## *Attentes de l'association*

- **Production d'une véritable procédure de réception permettant de vérifier la qualité des protections et l'efficacité du dispositif**
- **Publication de la liste et traitement immédiat des logements identifiés pour traitement de façade**
- **Mise en place de limitation de vitesse VL et PL**
- **Améliorations des solutions (si possible après concertation et études complémentaires)**
- **Analyse détaillée des coûts**



## *Attentes de l'association*

- **Table ronde Etat, LMCU, Municipalités ET Association sur les suites à donner au chantier après réception**
- **Pour une concertation et une transparence réelles sur les projets, les coûts, le respect des engagements**

## *Actions minimales à engager*

### **Faire respecter rapidement les engagements de l'État et LMCU :**

- Demande de la limitation de vitesse des PL indispensable
- Demande de clarté sur les projets Etat/LMCU d'aménagement du trafic sur la métropole avec incidence sur l'A27
- Suivi de l'observatoire du bruit LMCU
- Demande de la liste des habitations à protéger individuellement

## *Débat*

- Député
  - A toujours répondu présent.
- Conseil Régional et Conseil Général
  - Aucun retour depuis 2 ans
- Maires
  - Positions diverses
  - Concertation et solidarité sur le projet, cohérence entre LMCU et les communes ?
  - CSEL ? Echangeur de Baisieux ? Prise en compte des intérêts patrimoniaux des riverains ?

## *Débat*

- État (DREAL et Préfecture)
  - Manque important d'information / concertation
  - Volonté de respecter engagements ?
  - Incohérences dans la conduite du projet ?
  
- LMCU
  - Point positif : Observatoire du bruit mais implication technique ?
  - À remobiliser pour obtenir une solution réellement améliorée conformément aux engagements ?
  - Cohérence communautaire, lisibilité des projets ?
  - Evaluation de l'utilité des fonds CPER apportés ?

## *Actions à engager*

Comment ?

- Campagne de communication / Manifestations ?
- Achat de matériel de mesure / Études ?
- Actions juridiques ?
- Abattements fiscaux ?

Quand ?

Après relance ferme vers l'Etat et LMCU pour corriger les manques actuels et suivant les positions officielles et publiques de l'Etat, LMCU et Chaque Maire individuellement

**Mandat au président indispensable**

## *Renouvellement Conseil d'administration*

- Renouvellement 1/3 sortant
  - Michel KREMER en cours de mandat (2010)
  - Bernard FOUCHER en cours de mandat (2010)
  - Danièle FOUCHER se représente (2008)
  - Christine MEERSCHAERT se représente (2008)
  - Anne-Marie BONNAURE en cours de mandat (2009)
  - Jean-François DESREUMAUX en cours de mandat (2009)
  - Appel à candidature (4 postes à pourvoir)



# *Résolutions statutaires*

## Résolutions proposées

- Quitus Président Rapport Moral
- Vote bilan, situation de trésorerie et budget
- Renouvellement du CA
- Accord sur les actions minimales proposées
- Mandat au Président, sous contrôle du CA, pour engager toute action médiatique adaptée en cas de réponses négatives des Pouvoirs Publics, LMCU et Municipalités aux demandes de l'association

## *Clôture*

- Questions diverses
- Clôture